

Après un séjour de vingt ans à 'Haran, Yaacov revient en Terre Sainte. Il envoie des anges émissaires à Essav, dans l'espoir d'une réconciliation mais il s'avère qu'Essav est sur le chemin de la guerre avec quatre cents hommes armés. Yaacov se prépare à la guerre, prie et envoie un cadeau considérable à Essav.

En cette nuit, Yaacov fait traverser la rivière Yabok aux siens mais il reste en arrière et rencontre un ange, représentant l'esprit d'Essav avec lequel il se bat jusqu'à l'aube. Malgré une hanche disloquée, il sort vainqueur du combat et reçoit de l'ange le nom Israël qui signifie « il l'a emporté sur le Divin ».

La rencontre entre les deux frères a lieu, ils s'embrassent mais se séparent. Yaacov s'installe sur un terrain qu'il achète près de Ch'hem. Le prince de cette ville, Ch'hem, abuse de Dinah, la fille de Yaacov. Ses deux frères, Chimone et Lévi, la vengent en tuant tous les hommes de la ville.

Yaacov continue sa route.

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

Ra'hel meurt en donnant naissance à son second fils, Binyamine. Elle est enterrée au bord de la route, près de Beth Lé'hem.

Réouven perd son droit d'aînesse en commettant une indiscrétion par rapport à la vie intime de son père.

Yaacov arrive à 'Hébron, chez son père, qui meurt plus tard, à l'âge de 180 ans (Rivkah est morte avant le retour de Yaacov).

Amoindri !

Yaacov retourne vers sa patrie, appréhendant avec une certaine anxiété une réaction hostile de la part de son frère Essav, qui avait antérieurement exprimé le désir de le tuer après qu'il lui eut « dérobé » ses bénédictions. Yaacov évoque sa peur qu'Essav ne lui fasse du mal et prie D.ieu pour solliciter Son aide. Pour expliquer l'origine de son angoisse, Yaacov déclare : « J'ai été amoindri par toutes les bontés... » (Béréchit 32 : 11).

Plusieurs interrogations émergent. Tout d'abord, que signifie vérita-

blement l'affirmation de Yaacov selon laquelle il se sentait amoindri ? Deuxièmement, comment la bienveillance divine aurait-elle pu contribuer à cette diminution ? Enfin, pourquoi éprouvait-il une telle appréhension envers son frère Essav ? D.ieu ne lui avait-il pas déjà promis qu'il serait à ses côtés et le protégerait en tout lieu ? Yaacov nourrissait-il réellement des doutes quant à cette promesse divine ? Manifestement non. Dans le cas contraire, pourquoi ressentirait-il un soulagement accru si D.ieu réaffirmait simplement Son engagement initial ?

Trop de revendications

Rachi aborde ces questionnements en affirmant que Yaacov considérait avoir épuisé l'ensemble des mérites qu'il avait accumulés par le passé. D.ieu avait déjà veillé sur lui tout au long de son séjour chez Laban. Les vertus qu'il possédait, qui lui avaient conféré les bénédictions divines pour sa protection antérieure, pouvaient être

Suite en page 2

EDITO

UN REGARD DE LUMIÈRE

L'obscurité de l'époque paraît parfois si épaisse que rien ne parvient à la percer. C'est ainsi qu'elle peut régner sans partage sur les esprits et les cœurs au point de parvenir à refouler la réalité jusque dans les confins de la conscience. Nombreux sont ainsi les événements qui, malgré la clarté de leurs enseignements, sont interprétés à l'inverse de l'évidence dont ils sont porteurs. Pour tous les hommes que la nuit des âmes et des intelligences indispose, c'est là une expérience douloureuse.

Pourtant, comme un grand rythme qui dépasse les soubresauts du quotidien, voici revenu le mois de Kislev. Dès son ouverture, il a apporté ce qu'il recèle depuis toujours : une lumière sereine. C'est là, en effet, ce qui le caractérise. Mois de la fête de 'Hanoucca, il est celui où, d'abord spirituellement, l'ombre recule. Alors que nous n'en sommes qu'à sa première moitié, son influence, déjà perceptible, redonne à la période les couleurs de l'espoir et de la vie. De fait, Kislev est ainsi un temps de

ressourcement. Il est un mois où rien ne peut remettre en cause la puissance et la grandeur de la lueur qui monte.

Certes, en une époque de bouleversement, alors que le monde fait déferler toutes les formes du malheur des hommes et que la vérité et l'honnêteté semblent remises pour longtemps au magasin des accessoires, ce n'est pas à une vision de lumière que nous sommes invités. Pourtant, elle est là présente, juste à la limite du regard. Elle grandit de jour en jour et laisse présager sa victoire éternelle. Car les choses sont ainsi faites : devant le jour qui se lève, la nuit ne peut que reculer. Plus encore, celle-ci n'a pour désir profond que de s'effacer peu à peu.

Nous sommes justement les acteurs de ce changement infini. Nous pouvons trouver la sérénité et l'harmonie reconquises. Nous pouvons être les hommes de la lumière qui font surgir, au cœur du monde, le bonheur de tous. Nous en possédons la clé. Vivre Kislev n'est-il pas aussi une affaire de regard ?

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5785 / N° 10

(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
VAYICHLA'H

SAM. 14 DÉC. 2024
13 KISLEV



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de
CHABBAT VAYICHLA'H
vendredi 13 déc.

ENTRÉE : 16h 35 Sortie : 17h 49

PROVINCES

Bordeaux	17.03	Lyon	16.38	Nice	16.36
Deauville	16.42	Marseille	16.45	Rouen	16.38
Grenoble	16.37	Montpellier	16.50	Strasbourg	16.15
Lille	16.24	Nancy	16.21	Toulouse	16.59
		Nantes	16.58		

A partir du dim. 8 déc. | Pose des Téléphones : 7h 21 Heure limite du Chema : 10h 37 Fin Kidouch Levana : dimanche 15 déc. à 21h 45mn

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

perçues comme épuisées. Par ailleurs, Yaacov craignait d'avoir régressé et, de ce fait, ne plus être digne de la promesse originelle de protection. Ainsi, l'expression « J'ai été amoindri » suggère que ses mérites pourraient avoir été réduits et altérés du fait des nombreuses « revendications » qu'il avait formulées. Le terme « amoindri » se réfère donc à ses mérites et non à Yaacov lui-même.

Humble

Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi (le fondateur du mouvement 'Habad, dont nous commémorerons la libération des emprisonnements tsaristes, la semaine prochaine, le Youd Teth Kislev (le 19 Kislev), propose, dans une lettre rédigée après sa libération, une interprétation alternative concernant l'amoindrissement de Yaacov résultant de la bienveillance divine. Deux types de réactions se manifestent chez les individus bénéficiant d'une générosité divine. Certains développent un sentiment de supériorité et d'arrogance. Ce type de personnalité utilise ses dons comme un instrument au service de son ego et tend à dévaloriser ceux qui ne bénéficient pas d'une telle faveur. A l'opposé, l'approche consistant à tirer profit des bienfaits divins implique que l'individu devienne plus humble lorsqu'il expérimente des événements positifs dans sa vie, car il ressent une proximité exceptionnelle avec D.ieu. Rabbi Chnéor Zalman décrit cette expérience comme si D.ieu l'étreignait. Lorsqu'un individu est confronté à quelque chose d'infiniment supérieur à lui-même, cela engendre un sentiment

naturel d'insignifiance et d'humilité. Par conséquent, lorsqu'une personne relativement grande se tient aux côtés d'une personne beaucoup plus grande, elle éprouvera inévitablement un sentiment de petitesse. Ainsi, plus nous faisons l'expérience du bien, plus notre humilité s'accroît et plus nous devenons humbles, moins nous avons tendance à penser que D.ieu nous doit quoi que ce soit. Yaacov appartenait indiscutablement à ce dernier groupe. Ayant tant bénéficié des largesses divines à maintes reprises, il éprouvait une proximité remarquable avec D.ieu. De ce fait, Yaacov déclare qu'en vertu des nombreuses grâces accordées par D.ieu, il s'est retrouvé humble et a donc prié D.ieu pour qu'il poursuive ces bénédictions malgré les nouvelles lacunes qu'il reconnaissait en lui-même. Bien que D.ieu lui ait promis Sa protection, il souffre à l'idée qu'il ne soit peut-être plus digne de ces bénédictions et promesses.

« Humbles, le temps de votre Rédemption est arrivé »

Le Midrach stipule qu'avant la Rédemption future, le Machia'h proclamera la nouvelle ère en déclarant : « Humbles, le temps de votre Rédemption est arrivé ». On peut se questionner sur les raisons pour lesquelles le Machia'h désigne le Peuple juif par l'appellation « humbles » ? Ne serait-il pas plus pertinent d'opter pour un terme qui souligne davantage une qualité vertueuse, comme le qualificatif « Justes », par exemple ? Une explication possible réside dans le fait qu'alors que le Machia'h s'apprête à

introduire une nouvelle époque caractérisée par la paix et la bonté, nous nous préparons à vivre la manifestation suprême de la bienveillance divine. Il devient alors crucial d'éviter toute une approche susceptible d'engendrer égoïsme et arrogance.

Au contraire, le Machia'h nous exhorte à demeurer humbles car nous sommes sur le point d'expérimenter la plus grande « étreinte » de l'histoire avec le Divin. Même avant que cette réalité ne se manifeste visiblement, il est essentiel que nous ressentions déjà cette proximité ainsi que l'humilité qui en découle. Un des effets bénéfiques de l'humilité réside dans notre capacité à ne jamais porter un regard condescendant sur autrui. La jalousie, les conflits et les dissensions cèdent alors place à la paix et à l'harmonie. Toute mesquinerie disparaît et le monde est désormais mieux préparé à accueillir le Machia'h et inaugurer l'ère de la Guéoula Cheléma, la Rédemption complète.

Pour l'élevation de l'âme de
Suitel
bat Avraham et Haya Ra'hel
Kandel
décédée le 6 Kislev 5769
Puisse son âme reposer
en paix au Gan Eden
De la part de ses enfants
et petits-enfants

• DIMANCHE 8 DÉCEMBRE – 7 KISLEV

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

• LUNDI 9 DÉCEMBRE – 8 KISLEV

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Mitsva négative n° 289: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative n° 296: Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

• MARDI 10 DÉCEMBRE – 9 KISLEV

Mitsva positive n° 225: Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative n° 295: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative n° 292: Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement.

• MERCREDI 11 DÉCEMBRE – 10 KISLEV

Mitsva positive n° 247: Il s'agit du commandement qui nous enjoit de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de

sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva négative n° 293: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182: Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif d'échapper à ses poursuivants.

• JEUDI 12 DÉCEMBRE – 11 KISLEV

Mitsva positive n° 181: Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309: C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298: Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184: Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons.

• VENDREDI 13 DÉCEMBRE – 12 KISLEV

Mitsva négative n° 299: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

Mitsva positive n° 202: Il s'agit du commandement qui nous



LE DISCO-RABBIN

Ma famille appartient au groupe 'hassidique de Karlin mais ceci ne dissuada pas une Yechiva (école talmudique) Loubavitch d'engager mon père, Rav Israël Grossman pour la diriger en 1966. C'est ainsi que débuta mon premier contact avec le Rabbi de Loubavitch. Mon père écrivait au Rabbi à propos de la Yechiva et recevait en réponse des instructions précises. Moi aussi, j'écrivais au Rabbi et reçus une très belle réponse, m'encourageant dans mon étude de la Torah.

A la suite de la miraculeuse victoire de la Guerre des Six Jours en 1967, le pays connut un élan spirituel intense. J'eus personnellement le grand mérite de me rendre au Kotel, le Mur Occidental le jour de sa libération et, alors que je me tenais au pied de ce vestige du Temple, je me demandai : comment exprimer ces remerciements débordants envers Dieu ? Je décidai alors de consacrer ma vie à ramener d'autres Juifs à leur foi naturelle – ce que le Rabbi avait toujours encouragé, surtout avec la campagne des Téfilines qu'il avait initiée juste avant cette guerre.

J'étais aussi très proche du Rabbi de Leïlov qui me demanda, à peu près à cette époque, de m'installer à Bné-Brak pour diriger une institution de Torah. Notre appartement était situé au-dessus de l'usine Dubek produisant des cigarettes et j'avais remarqué que les ouvriers commençaient très tôt le matin et restaient assez tard – ce qui les empêchait de mettre les Téfilines. J'en parlai au directeur qui me permit de venir plusieurs fois par jour aider les ouvriers à mettre les Téfilines pendant leur temps de pause. Quand j'en informai le Rabbi de Loubavitch, il exprima sa grande satisfaction et m'encouragea à continuer.

Puis le Rabbi de Leïlov eut une autre idée pour moi : que je m'installe à Migdal Haémek pour m'y occuper de la jeunesse. Cette ville de développement avait été fondée dix ans plus tôt pour héberger de nouveaux immigrants mais souffrait du chômage et de la délinquance juvénile. Personnellement, j'ignorai l'existence de cette ville que je ne savais même pas situer sur la carte, j'ignorai aussi comment le Rabbi de Leïlov en avait entendu parler mais je ne posai pas de questions et m'y installai.

On était en 1968, j'arrivai tout droit de villes comme Jérusalem et Bné-Brak connues pour leur orthodoxie. Je me renseignai auprès des passants :

- Où se trouve la Yechiva ?

Les gens me regardaient sans comprendre de quoi je parlai.

- Yechiva ? C'est quoi ?

J'insistai :

- Où se trouvent les jeunes ?

- A la discothèque ! me répondit-on.

Je n'avais jamais entendu ce mot auparavant... Etait-ce le nom

d'une Yechiva, me demandai-je dans ma naïveté ?

Je me rendis à l'endroit qu'on m'avait indiqué et je traduisis dans mon langage : ces disco-clubs fêtaient Pourim toute l'année !

Il se trouve que j'établis très vite le contact avec ces jeunes et ils me surnommèrent le Disco-Rabbin. Certains me racontèrent qu'ils avaient des amis détenus dans la prison de Shatta non loin de là et je m'y rendis aussi. J'y mis au point un programme de réhabilitation des prisonniers qui connut un grand succès.

A chaque étape, j'envoyais un compte-rendu au Rabbi de Loubavitch car je savais combien toutes ces initiatives lui tenaient à cœur. Il me répondait en s'enquérant de chaque détail et en me demandant de lui transmettre chaque progrès.

En 1970, je fus nommé rabbin de cette ville dans laquelle je rêvais d'établir une nouvelle structure éducative pour les enfants issus de milieux défavorisés. Comme je fus invité aux États-Unis pour récolter des fonds, j'eus enfin l'occasion de rencontrer le Rabbi face à face et je mentionnai ce projet. Il insista sur les bienfaits d'éduquer garçons et filles dans des institutions séparées, non pas d'un point de vue religieux, remarqua-t-il en passant, mais tout simplement humain et proposa des stratégies pour faire respecter la cacherout dans les restaurants de la ville. Il connaissait la situation de Migdal Haémek comme s'il y habitait lui-même ! Il m'écouta avec beaucoup d'intérêt quand je mentionnai mon rêve d'établir une institution éducative pour ramener les jeunes au judaïsme tout en les éloignant de la tentation du crime et en leur donnant de meilleures perspectives d'avenir. Il me bénit et promit que si je réalisai ce projet, je connaîtrais un grand succès.

Dès que nous avons posé la première pierre de la Yechiva Migdal Haemek, j'en informai le Rabbi qui répondit par un télégramme contenant des bénédictions incroyables. L'année suivante, je retournai le voir et il m'encouragea à continuer de développer la structure et suggéra à ma grande surprise : Il y a de nouvelles unités d'habitation qui se construisent non loin de votre propriété, vous devriez tenter d'en acheter !

Or, nous avions déjà du mal à boucler le budget de nos propres institutions !

Mais, muni de cette bénédiction, je m'enhardis, demandai un rendez-vous aux autorités en charge de ce nouveau projet et c'est ainsi que je pus acquérir toute la rue de notre Yechiva !

Rav Yits'hak David Grossman

JEM

Traduit par Feiga Lubecki

a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Mitsva négative n° 270: Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

• **SAMEDI 14 DÉCEMBRE – 13 KISLEV**

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.



ETINCELLES DE MACHIA'H

LE CERVEAU ET LE CŒUR

Il est souvent expliqué que l'exil présente un certain nombre d'aspects positifs : il est « une chute pour permettre une élévation supérieure », il manifeste « la supériorité de la lumière qui provient de l'obscurité » etc. Toutefois, toutes ces explications s'adressent au cerveau. Pour les sentiments du cœur, l'amertume de l'exil les rend toutes inacceptables. C'est pourquoi, bien que ces explications aient été données et comprises, le Peuple juif ne cesse de demander que l'exil se termine enfin et que la Délivrance arrive.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – Chabbat Parchat Nitsavim 5741) H.N.

LA HALA'HA

de la semaine



« Tu t'éloigneras du mensonge »

(Chemot - Exode 23 : 7)

Chacun doit s'efforcer de s'éloigner du mensonge.

Pour des raisons de bonnes relations, il est parfois recommandé soit de ne pas dévoiler toute la vérité soit de la modifier légèrement. Même alors, il est préférable de se taire et, en tous cas, de s'abstenir au maximum d'émettre des paroles mensongères.

Les parents et éducateurs doivent être particulièrement attentifs de ne pas mentir devant leurs enfants. L'enfant qui découvre qu'un adulte lui a menti estimera que ceci est normal et permis.

Le mensonge semble parfois résoudre des problèmes mais, loin d'être une solution, il n'apporte souvent que des problèmes encore plus grands. Par exemple : un parent prétend qu'il ne reste plus de friandises ; l'enfant demande alors au parent de lui en acheter au magasin et s'entend répondre qu'il y en a encore à la maison. (Le parent prévoit qu'en arrivant à la maison, il prétendra s'être trompé mais ne peut évaluer l'impact - à vie ! - du mensonge sur l'enfant !).

Il convient d'être particulièrement vigilant et de ne rien promettre à un enfant (ou un adulte...) si on n'a pas l'intention de tenir sa parole.

F.L.

(d'après Rav Yossef S. Ginsburgh - Si'hat Hachavoua N° 1978)

ב"ה

GRANDE SOIRÉE
'HASSIDIQUE

Youd Teth Kislev

Roch Hachana de la 'Hassidout

Jour de la libération du
RABBI CHNÉOR ZALMAN
Auteur du Tanya et du Choul'han Arou'h

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024
À PARTIR DE 20H

CIRQUE MONDIAL
PELOUSE DE REUILLY - PARIS 12°

M 8 12 13 Porte dorée

PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE :
SIMHA FRIEDMAN

BETH LOUBAVITCH
8 RUE LAMARTINE - 75009 PARIS
01 45 26 87 60 • LOUBAVITCH.FR

LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASHIER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
- NOUVEAU CC Les Belles Feuilles : 41 rue S. Didier
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Orpi Orpi Optimum

Rudy HAROSCH
350 rue des Pyrénées - Paris 20^e

2 Agences à votre service
Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h
Tél : 01.42.00.02.02
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



Maintien & Aide à domicile

- Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
 - Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
- Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris
01 43 28 80 00

BOVINI

'Halak Beth Yossef' - Che'hit'a Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande de qualité AGNEAU

VOLAILLE - DINDE

GLACES

— NOUVEAU !! livraison en IDF —

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris
www.bovini19.com

07 52 05 03 23

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE (voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules hybride et électrique (norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE 07.62.00.60.99
01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

MERGUI PARIS

3 ADRESSES À PARIS

27, rue du Faubourg Montmartre - 9^e

31, rue des Plantes - 14^e

69, rue Manin - 19^e

contactez-nous
06 59 89 26 99
@mergui-paris

ARIEMERGUI.COM

TP titre pro BTS ISCE ALTERNANCE Bachelor Master

Votre futur(e) apprenti(e)

250 à 430 € / mois

SIGNEZ LE CONTRAT AVANT LE 31/12

Ne manquez pas votre opportunité de financement de 6000 € / an

Je fonce !

- Commercial & vendeur
- Assistant(e) de direction & secrétaire
- Métiers de l'immobilier
- Assistant(e) pour avocat et notaire
- Opticien lunetier

07 80 98 58 41